

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
UNIVERSITÉ BORDEAUX 3

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 17 septembre 2007 relatif à l'habilitation de l'Université Bordeaux 3 à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme SOPHIE CHASSERIAUD, née le 4 juin 1985 à LA ROCHELLE (017), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**, à finalité RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE, Mention HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE, spécialité HISTOIRE DE L'ART ET PATRIMOINE
mention assez bien

est délivré à **Mme SOPHIE CHASSERIAUD**

au titre de l'année universitaire 2007-2008

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Bordeaux, le 29 janvier 2009

Le titulaire

Université Michel de Montaigne Bordeaux
Scolarité
Le Président
S. Valey

N° BORDIII 7871999

N°

/2009200704187

SINGARAVELOU

William MAROIS



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
UNIVERSITÉ D'ANGERS

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 10 octobre 2008 relatif à l'habilitation de l'Université d'Angers à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme SOPHIE CHASSERIAUD, née le 4 juin 1985 à LA ROCHELLE (017), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention MÉTIERS DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE, DE LA RESTAURATION ET DES LOISIRS, spécialité MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS
mention bien

est délivré à **Mme SOPHIE CHASSERIAUD**

au titre de l'année universitaire 2009-2010

et confère **le grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Nantes, le 3 mars 2011

Le titulaire

Le Président

N°

ANGERS

8977348

/2011200905681

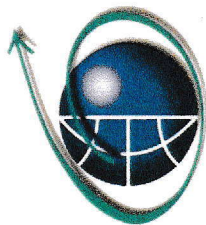


Daniel MARTINA



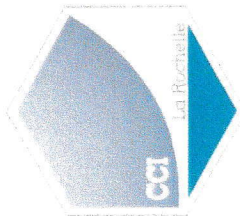
*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

Gérald CHAIX



Groupe Sup de Co
La Rochelle

tedQual
UNWTO.THEMIS



TROISIEME CYCLE MANAGEMENT DES DESTINATIONS TOURISTIQUES

Le Président de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle**,

Le Directeur Général du **Groupe Sup de Co La Rochelle**,

Vu le procès-verbal du jury en date du **24 septembre 2010**, attestant que l'intéressé(e) né(e) le **04/06/1985** à **La Rochelle (17)** a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du Certificat « TROISIEME CYCLE MANAGEMENT DES DESTINATIONS TOURISTIQUES » du Groupe Sup de Co La Rochelle.

Le Certificat du Groupe Sup de Co La Rochelle est délivré au titre de l'année **2009-2010** à

Mademoiselle Sophie CHASSERIAUD

Fait à **La Rochelle**, le **18 janvier 2011**,

Le Titulaire

Le Président
de la Chambre de Commerce et d'Industrie
de La Rochelle
Robert BUTEL

Le Directeur Général
du Groupe Sup de Co La Rochelle
Daniel PEYRON

Groupe Sup de Co La Rochelle - 102 rue de Couraille - 17024 La Rochelle cédex 1